



HAL
open science

Quels récits pour les premières histoires de la linguistique ?

Valérie Raby

► **To cite this version:**

Valérie Raby. Quels récits pour les premières histoires de la linguistique ?. Narrative Matters 2014 : Narrative Knowing/Récit et savoir, Jun 2014, Paris, France. hal-01077054

HAL Id: hal-01077054

<https://hal.science/hal-01077054>

Submitted on 23 Oct 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

QUELS RÉCITS POUR LES PREMIÈRES HISTOIRES DE LA LINGUISTIQUE ?

On sait la richesse et la profondeur de l'intérêt pour l'histoire au XVIII^e siècle, et l'effort engagé par les Lumières pour élaborer de nouveaux modèles d'écriture de l'histoire dégagés aussi bien de l'histoire apologétique que de la chronique des hauts faits. Contre ces pratiques de l'histoire regardées comme l'expression d'un ordre social contraire à l'idéal de libération des consciences se développent des histoires que l'on veut autrement « utiles ». L'utilité, maître-mot de cette histoire moderne, n'est plus seulement celle qui voit dans les récits du passé une source d'éducation morale ou un recueil d'exemples de gouvernement, mais aussi celle qui assigne à la rétrospection la fonction d'orienter les sociétés humaines vers plus de justice, de connaissance et de bonheur. L'histoire des arts et des sciences apparaît, à plusieurs titres, comme un ressort essentiel de cette ambition : quand s'écrivent, à la fin du siècle, les premières histoires des savoirs linguistiques, elles inaugurent pour la discipline un régime de réflexivité déterminé par cette contrainte d'utilité. Le récit historique vise à accompagner et guider une pratique scientifique conçue comme intervention sociale et politique. Quelles sont alors les formes narratives autorisées par de tels projets d'histoire ? Cette question forme l'horizon de l'étude qu'on voudrait mener ici sur l'une des premières histoires de la linguistique : le discours préliminaire de François Thurot à sa traduction de *l'Hermès* de James Harris (1796), plus connu sous le titre de « Tableau des progrès de la science grammaticale » retenu pour son édition par A. Joly en 1970.

1. Formes de la rétrospection des savoirs linguistiques

En France au XVIII^e siècle, coexistent quatre formes de discours assurant une rétrospection des savoirs constitués sur le langage et les langues :

- (i) la « bibliothèque », genre discursif ancien mais particulièrement fécond à cette époque. Ces compilations bibliographiques, souvent commentées, peuvent faire l'objet d'une édition autonome ou être annexées à une étude. Les notes de Thurot renvoient à plusieurs de ces ouvrages : la *Bibliotheca graeca* de Fabricius (1705-1728), la *Bibliothèque choisie* de Le Clercq (1703-1713), la *Bibliothèque française* de Goujet (1741). Dans ce dernier opus, les « traités sur la langue française » sont rassemblés dans la section inaugurale et distribués par genres, puis inventoriés dans l'ordre chronologique, décrits et commentés en rapportant les principaux jugements portés sur les œuvres¹.
- (ii) les éloges des académiciens, genre nécessairement récent, qui renouvelle à sa manière le genre antique des « vies des hommes illustres ». Thurot renvoie aux éloges de Dangeau et de Dumarsais par d'Alembert.

¹ Les lignes consacrées à la grammaire de R. Estienne suffiront à donner un aperçu du style de cette rétrospection : « Robert Estienne, premier du nom, qui connoissoit les énormes défauts de la grammaire de Sylvius, qu'il avait imprimée en 1537, sentant bien qu'on ne pouvoit pas plus la conseiller que celle de Meygret, en entreprit luy-même une nouvelle, qu'il imprima en 1558. Cette *Nouvelle grammaire Française* est claire & assés méthodique. Elle fit honneur à l'Auteur qui la traduisit en Latin en faveur des étrangers, & la fit paroître en la même année 1558. » (1740, tome 1, p. 47).

- (iii) la rétrospection interne au discours grammatical. Elle prend une importance toute particulière dans certains ouvrages comme la *Grammaire universelle* de Court de Gébelin² ou les articles de grammaire de l'*Encyclopédie*, et peut donner lieu à des analyses proprement historiques – et non doxographiques – des savoirs linguistiques, qui sont en outre, dans l'*Encyclopédie*, indexés par la mention d'auteurs, d'œuvres et de dates³. On note que l'article « Grammaire » n'est pas pourvu d'un tel historique.
- (iv) les essais sur l'histoire de la grammaire, sinon autonomes du moins détachés d'un autre discours. Quatre textes, plus tardifs, forment série par leur proximité chronologique : la *Lettre à Monsieur Pinglin sur l'histoire de la science grammaticale* de Thiébaud, datée de 1793 mais non publiée avant son intégration à la *Grammaire philosophique* de 1802 ; le discours de Thurot déjà évoqué (1796) ; le discours préliminaire à la réédition annotée de l'*Histoire naturelle de la parole* de Court de Gébelin par Lanjuinais (1816) ; enfin le *Discours sur l'étude philosophique des langues* de Volney (1819). Ces quatre essais historiques sont hétérogènes par leurs projets, les territoires balisés et leurs sanctions des œuvres du passé, comme plusieurs études ont pu le montrer⁴. Ils participent, plus ou moins directement, des réformes de l'enseignement entreprises par des Idéologues.

Ces quatre formes de rétrospection peuvent présenter des continuités, au moins partielles et formelles sinon méthodologiques. De la bibliothèque thématique au traité historique, la proximité est particulièrement sensible et Goujet présente explicitement l'« histoire » comme le perfectionnement de la « bibliothèque » :

Je donne en même temps, & principalement, une histoire de notre littérature Française. 1°. Parce qu'en suivant, autant que j'ai pu, l'ordre chronologique des ouvrages en chaque genre écrits en notre langue, je montre les progrès que l'on a faits dans les arts & dans les sciences. 2°. Parce que bien loin de ne donner qu'un catalogue de Livres sec & décharné qui n'apprendroit rien que des titres que l'on peut trouver ailleurs, je m'arrête sur chaque ouvrage, lorsqu'il mérite quelque considération, je le discute, j'examine ce qu'il y a de bon & d'utile ; j'indique les défauts, au moins principaux, que les meilleurs critiques ont repris. (Goujet 1740, Discours préliminaire, p. v-vi)

Pourtant, le projet de Goujet est en un sens radicalement différent de ceux qui animent les histoires de la « science grammaticale » à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles. Leur objet n'est pas l'ensemble ordonné des productions des grammairiens, mais l'histoire de la connaissance que l'esprit humain acquiert de lui-même par réflexion sur le langage et les langues. Dès lors les œuvres et les hommes sont relégués au second plan d'une histoire qui se veut globale parce que la perspective « philosophique » cherche à réduire la disparité des faits sous un ordre intelligible, comme dans un tableau synoptique. Alors que l'histoire en forme de bibliothèque ne peut interpréter la succession des œuvres grammaticales que par une série de réactions individuelles en chaîne (un savant répond à un autre savant pour contester ses vues ou les prolonger), les aléas de la marche de l'esprit humain – ses *progrès* au sens classique du terme – appartiennent à l'histoire générale des sociétés, des mœurs, des institutions, des lois et des sciences⁵. Cette histoire est collective, au sens où l'entend Condorcet quand il définit le « tableau » historique par opposition à la métaphysique :

Si l'on se borne à observer, à connaître les faits généraux et les lois constantes que présente le développement de ces facultés, dans ce qu'il a de commun aux divers individus de l'espèce humaine, cette science porte le nom de métaphysique. Mais si l'on considère ce même développement dans ses résultats, relativement aux individus qui existent dans le même temps sur un espace donné, et si on le suit de générations en générations, il présente alors le tableau des progrès de l'esprit humain. Ce progrès est soumis aux mêmes lois générales, qui s'observent dans le développement des facultés chez les individus, puisqu'il est le résultat de ce développement, considéré en même temps dans un grand nombre d'individus réunis en société. Mais le résultat que chaque instant présente dépend de celui qu'offraient les instants précédents ; il influe sur celui des temps qui doivent suivre. (Condorcet 1793, p. 3)

L'objet des histoires de la linguistique est cependant plus circonscrit que celui de l'*Esquisse* de Condorcet, et ne repose pas sur ce modèle de croissance linéaire, emprunté à Fontenelle, qui consiste en une projection de l'ontogenèse sur la phylogenèse. On verra, en examinant le discours de Thurot, que sa structuration narrative répond à un autre mode de rationalité.

² Voir sur ce point Fournier 2009 et, sur les horizons de rétrospection construits par les écrits linguistiques aux XVII^e et XVIII^e siècles, Fournier et Raby 2006.

³ Ainsi par exemple l'article « Ponctuation » de l'*Encyclopédie*, dû à Beauzée, intègre-t-il une histoire de la ponctuation qui, contre l'opinion commune à l'époque selon laquelle la ponctuation est l'invention des imprimeurs de l'Europe moderne, évoque les témoignages relatifs aux pratiques ponctuantes dans la Grèce et la Rome antiques, ainsi que chez les Massorètes.

⁴ Voir Andresen 1978, Désirat, Hordé et Aurox dir. 1982, Aurox 1986, De Clercq et Swiggers 1993 et 1994, Fournier et Raby 2006, Raby 2007.

⁵ C'est l'ambition de l'histoire telle que la définissent les programmes des cours des Écoles centrales, en s'appuyant sur l'autorité de Voltaire, Montesquieu, Condorcet, Volney. Voir Guy 1980.

2. Projet d'une histoire en faisceau et en tableau

La traduction de l'*Hermès* de James Harris (1751) est un travail commandé en l'an II par le Comité d'instruction publique à l'instigation de Garat, professeur d'analyse de l'entendement à l'École normale, où Thurot est élève. Il s'agit pour le comité d'« enrichir notre littérature de plusieurs livres qui y manquent encore »⁶, afin d'élaborer un programme pour les futures écoles centrales. L'addition à cette traduction du *Discours préliminaire* est justifiée selon Thurot par le fait que Harris n'a pas le même horizon de rétrospection que les grammairiens français : ses références à l'Antiquité, au haut Moyen-Âge et à la Renaissance sont beaucoup plus nourries que celles des grammaires du temps. Le *Discours préliminaire* est ainsi présenté comme un dispositif auxiliaire à la lecture de l'*Hermès* :

[...] j'ai pensé que peut-être les lecteurs ne verroient pas sans une sorte d'intérêt le tableau des progrès de la science grammaticale depuis le siècle d'Alexandre jusqu'à nos jours, et j'ai essayé d'en tracer rapidement l'histoire dans le discours préliminaire qui précède ma traduction. Il m'a semblé qu'un pareil essai pouvoit naturellement servir d'introduction à la lecture d'un des plus savants ouvrages qui existent sur cette matière ; qu'en lisant Harris, on ne seroit pas fâché de savoir à quelle époque on devoit rapporter les ouvrages sur l'autorité desquels il s'appuie, parce que la connoissance du siècle et du pays où vit un écrivain, ne laisse pas d'influer à quelques égards sur sa doctrine, et sur le degré de confiance qu'on accorde à ses opinions. Je me suis attaché sur-tout, dans ce discours, à faire sentir la liaison intime de la grammaire avec la philosophie. (Thurot 1796, *Épître dédicatoire*, p. vi-vii)

L'ambition de Thurot semble très modérée, et pourtant son discours ne se réduit pas à un inventaire chronologique sur le mode de la bibliothèque. La science grammaticale dont Thurot se propose de retracer les progrès n'est en réalité qu'une des trois composantes de l'« art de la parole »⁷, et la seule qui selon lui soit susceptible d'histoire. On conçoit en effet au XVIII^e siècle qu'une triple dimension temporelle affecte le langage et ses manifestations :

- celle de l'origine et des développements de la faculté de langage et des langues, qui donne lieu à l'élaboration de scénarios génétiques. C'est une histoire conjecturale que Thurot refuse, à la différence de Condillac, Court de Gébelin ou Condorcet ;
- celle qui regarde l'évolution des langues, dont l'histoire serait, dit Thurot, « infiniment utile » mais qui n'existe pas et ne sera atteinte que par le perfectionnement d'une science étymologique dont il salue les débuts avec enthousiasme ;
- celle de la science grammaticale, qu'on peut mener parce qu'on dispose de ses « monuments », c'est-à-dire des travaux des « hommes qui ont le plus contribué à perfectionner cette science »⁸. Cette histoire selon Thurot commence en Grèce antique et se poursuit jusqu'à Condillac, les théories plus récentes faisant l'objet de quelques notes de bas de page.

Même ainsi tronquée, par défaut de preuves, et réduite à une seule de ses trois branches, l'histoire de Thurot répond à une ardente nécessité : dans le système des connaissances « idéologiste », la grammaire est une science fondamentale. Étroitement liée à la métaphysique comme à la logique, elle tient à la fois à la « science des idées » et à « l'art de conduire son esprit dans la recherche de la vérité »⁹. Faire l'histoire de l'art de la parole, ce n'est rien moins que retracer les développements de la conscience réflexive de l'esprit humain. En ce temps de fondation de nouvelles institutions d'éducation, la grammaire idéologique doit connaître son passé pour envisager son avenir comme le perfectionnement de ce que les connaissances ont produit de meilleur. En ce sens l'histoire est maîtresse de science, si elle n'est plus maîtresse de vie.

Si le passé de l'art de la parole est généralement perçu comme « dépassé », puisqu'aucun de ses monuments ne peut répondre aux attentes du présent, sa connaissance est estimée et les écrits anciens ne sont pas considérées comme des collections d'erreurs¹⁰. Dès l'introduction de son *Discours*, Thurot définit les ouvrages de logique et de grammaire comme des prolongements de l'exercice naturel des facultés de langage et de raisonnement, dont ils organisent et favorisent l'exercice et les résultats.

Ils rassemblent en un faisceau les rayons de lumière épars de divers côtés ; ils ordonnent les parties de la science de manière que l'ensemble en puisse être saisi avec plus de facilité ; enfin, ils épargnent aux meilleurs esprits des recherches inutiles, et les mettent rapidement à portée de passer à des objets nouveaux, et d'ajouter de nouvelles richesses à la masse des connaissances humaines. (Thurot 1796, p. ix)

⁶ Thurot 1796, *Épître dédicatoire*, p. i.

⁷ C'est l'intitulé des cours dispensés par Sicard à l'École normale.

⁸ Thurot 1796, p. xiv.

⁹ Thurot 1796, p. xj. Ce renversement des rôles entre logique et grammaire est l'héritage de Condillac : « Je regarde la grammaire comme la première partie de l'art de penser » (1821, p. 352).

¹⁰ Rappelons que Thurot termina sa carrière d'enseignant comme professeur de langue et philosophie grecque au Collège de France.

C'est un propos que Thurot aurait pu appliquer à son propre *Tableau*, qui répond aux mêmes objectifs et les redouble : l'histoire de l'art de la parole est un métadiscours propre à accélérer les progrès de la science. La métaphore de la saisie « en faisceau » des différents rayons du savoir fait écho à l'ambition encyclopédiste, telle qu'elle s'exprime dans le *Discours préliminaire* de d'Alembert : les connaissances humaines doivent être rassemblées et synthétisées, ramenées sous une vue d'ensemble. Or l'histoire ne semble pas permettre cette vision panoramique : les connaissances humaines peuvent être saisies dans l'ordre de leur génération « naturelle », mais si l'on suit cette voie dans ses développements historiques et non plus « métaphysiques », notre vision devient nécessairement partielle et cloisonnée, parce qu'il est impossible à un seul homme de suivre en même temps fois toutes les « branches » du savoir :

Enfin le système de nos connoissances est composé de différentes branches, dont plusieurs ont un même point de réunion ; & comme en partant de ce point il n'est pas possible de s'engager à la fois dans toutes les routes, c'est la nature des différens esprits qui détermine le choix. Aussi est-il assez rare qu'un même esprit en parcourt à la fois un grand nombre. Dans l'étude de la Nature les hommes se sont d'abord appliqués tous, comme de concert, à satisfaire les besoins les plus pressans ; mais quand ils en sont venus aux connoissances moins absolument nécessaires, ils ont dû se les partager, & y avancer chacun de son côté à-peu-près d'un pas égal. Ainsi plusieurs Sciences ont été, pour ainsi dire, contemporaines ; mais dans l'ordre historique des progrès de l'esprit, on ne peut les embrasser que successivement. (d'Alembert 1751, p. xiv)

Seul l'ordre encyclopédique autorise une représentation synoptique des ordres du savoir (c'est le fameux « système figuré des connaissances humaines »), qui place le philosophe « dans un point de vûe fort élevé » d'où il peut embrasser « d'un coup d'œil » l'ensemble des structures du savoir. La représentation tabulaire des connaissances forme une « mappemonde » dont les pays sont détaillés par les « cartes particulières » que sont les articles du dictionnaire encyclopédique¹¹. Les informations spécifiques apportées par les articles viennent fragmenter la totalité de la représentation, mais elles ne la menacent pas. Qu'en est-il de l'histoire dans ce dispositif ?

La dernière partie du *Discours préliminaire* s'attache à exposer l'histoire des sciences depuis la Renaissance, en un récit présenté comme utile à éclairer non plus l'ordre de la formation des idées, mais celui de leur transmission et de leur réception. Ainsi, de part et d'autre de la représentation encyclopédique, spatialisée plus loin à l'aide de l'arbre en tableau, se distribuent la temporalité idéale de la genèse d'une part, et la temporalité empirique de l'histoire d'autre part, qui consiste en un aperçu sommaire de l'évolution des sciences et des arts et de leurs principaux acteurs. L'un et l'autre de ces développements tiennent leur unité de leur relation à la totalité encyclopédique centrale.

Thurot semble s'inspirer à plusieurs reprises de l'esprit de ce panorama synthétique de l'histoire des sciences, si bien que son *Discours* peut apparaître comme venant pallier le défaut d'histoire de l'article « Grammaire » de l'*Encyclopédie*. Le *Tableau des progrès de la science grammaticale* relève bien en effet d'une histoire des sciences rapportée à une théorie générale des connaissances, telle que la conçoivent les Lumières : le risque d'émiettement et de dispersion de l'information factuelle d'une part, celui de la dynamique successive de la narration chronologique d'autre part, sont conjurés par l'unicité de l'objet de l'histoire : l'art de la parole n'étant que le développement raisonné d'une faculté humaine naturelle, son identité à travers les âges est du même ordre que celle de l'esprit humain¹². Ainsi se justifierait l'oxymore du *tableau historique*.

3. De la notice biographique au récit raisonné

Le projet historiographique de Thurot définit un certain nombre de contraintes, dont certaines impliquent des choix d'écriture. Il se conforme tout d'abord à une exigence de vérité : on ne doit transmettre que ces

¹¹ D'Alembert retrouve ici la métaphore de Bossuet, en substituant l'ordre encyclopédique à celui de l'histoire universelle : « Cette manière d'histoire universelle est à l'égard des histoires de chaque pays et de chaque peuple, ce qu'est une carte générale à l'égard des cartes particulières. Dans les cartes particulières, vous voyez tout le détail d'un royaume, ou d'une province en elle-même : dans les cartes universelles vous apprenez à situer ces parties du monde dans leur tout ; vous voyez ce que Paris ou l'Île de France est dans le royaume, ce que le royaume est dans l'Europe, et ce que l'Europe est dans l'univers » (*Discours de l'histoire universelle, Œuvres complètes*, Paris, Louis Vivès, 1864, t. XXIV, p. 261. J'emprunte cette citation à Régent-Susini 2013 p. 204).

¹² Comme le souligne M. Malherbe (2013), Condorcet avait clairement posé le problème de la méthode à adopter pour constituer l'unité de l'histoire des sciences. Citons Condorcet après lui : « Lorsqu'il s'agit de tracer l'histoire des sciences, la condition de pouvoir convenir à toutes les époques est absolument de rigueur et la nomenclature qui se tire des objets mêmes a de plus l'avantage de présenter leurs progrès, leurs vicissitudes, d'une manière plus nette, de rendre plus sensibles les causes de leurs progrès et de leurs décadence » (*Tableau historique des progrès de l'esprit humain. Projets, esquisses, fragments, notes (1772-1794)*, 2004, Paris, INED, p. 772).

connaissances certaines, c'est-à-dire attestées par des « monuments » existants¹³. Il impose la brièveté de l'exposition, donc la condensation de l'information et sa sélection : c'est au nom de la même exigence que Thurot supprime les « digressions » du texte de Harris qu'il traduit, et rectifie des contenus de connaissance qu'il juge périmés¹⁴. Enfin, le récit historique doit fournir une interprétation des faits, condition nécessaire à l'instruction du lecteur : c'est par la mise en évidence de l'enchaînement des causes et des effets que l'histoire raisonnée tient à distance les dérives érudites de la chronique. L'écriture de l'histoire par Thurot est conforme aux principes exposés par l'article « Histoire » du *Dictionnaire des synonymes* de Condillac :

L'objet de celle-ci [: l'histoire] n'est pas de tout recueillir, mais de choisir les fait propres à faire connaître l'origine des lois, des gouvernements, des art, des sciences ; les usages, le caractère, les mœurs des peuples ; les causes de la grandeur et de la décadence des empires. Tout doit y être lié, tout y doit présenter, autant qu'il est possible, la chaîne des événements : ainsi elle demande beaucoup de méthode, elle veut de plus des réflexions courtes, des vues étendues, des narrations claires, précises, rapides, et des tableaux bien dessinés et bien coloriés. (Condillac 2012, p. 379)

On comprend que, dans ces conditions, l'espace du récit soit extrêmement contraint, de même que sa poétique. Les formes narratives autorisées sont essentiellement de deux types :

- (i) le récit de vie de savant, réduit à des éléments biobibliographiques élémentaires. C'est le style de la « notice abrégée des hommes qui ont le plus contribué à perfectionner cette science, et de leurs travaux les plus remarquables », formule par laquelle Thurot résume modestement le contenu de son *Discours*, et qui permet l'indexation chronologique des auteurs et des œuvres citées par Harris. De telles notices forment des îlots récurrents dans le *Discours*, tel par exemple ce passage consacré à Denis le Thrace :

Denis de Thrace, disciple d'Aristarque, après avoir enseigné la grammaire à Rhodes, où Théophraste surnommé Tyranion, dont nous parlerons bientôt, avoit étudié sous lui, vint donner à Rome des leçons de son art, sous le premier consulat de Pompée. On n'observe pas sans un profond étonnement les progrès immenses que fit alors la langue latine dans un très-petit nombre d'années. Il nous reste, de Denis le thracien un *Traité de grammaire*, qui peut servir à nous donner l'idée de la méthode des anciens grammairiens grecs. (Thurot 1796, p. xxj-xxij)

- (ii) le récit raisonné, qui établit, à la différence de la notice biographique, une relation causale entre deux faits successifs qu'elle institue en événements. C'est ainsi que sont constitués les « tableaux bien dessinés et bien coloriés » évoqués par Condillac, qui ne représentent que les éléments nécessaires à l'intelligibilité des causes. Sont mis en relation des faits de natures très diverses – inventions techniques, décisions politiques, climat intellectuel et moral, instinct collectif, « génie » d'un savant, etc. –, et les causes sont généralement matérielles, plutôt qu'accidentelles ou finales. C'est la fonction de cette histoire que de mettre en évidence les chaînes de causalités, et de revenir si nécessaire sur les interprétations reçues. Ainsi par exemple de l'origine de la renaissance des lettres en Italie :

On attribue communément la renaissance des lettres dans l'Europe chrétienne, à l'événement qui força les Grecs de Constantinople à se réfugier en Italie, c'est-à-dire la prise de cette ville par les Turcs, en 1453 ; mais je ne sais pas si cette opinion ne seroit pas sujette à quelques difficultés, et si au contraire la foule des érudits qui s'élevèrent à cette époque, et la manie qu'ils introduisirent de n'écrire qu'en grec et en latin, n'ont pas véritablement nui au progrès des connaissances de la saine littérature, plus qu'elle n'y ont servi. Il est certain de moi que ces causes ont considérablement retardé le progrès des langues modernes, qui se seroient perfectionnées plus promptement, si les meilleurs esprits et les hommes les plus laborieux, au lieu de se livrer uniquement et exclusivement à la lecture et à l'interprétation des auteurs anciens, avoient voulu partager leurs travaux entre cette étude et celle de leur langue maternelle, qu'ils affectèrent trop de négliger. (Thurot 1796, p. xxxvij-xxxviii)

Le récit historique se déploie donc dans l'espace d'une tension entre deux pôles génériques : celui de la bibliothèque et de ses notices, celui du discours philosophique des « progrès de l'esprit humain ». Plus profondément, cette hybridation du récit résulte du principe même d'une histoire philosophique qui tient ensemble deux lignes temporelles distinctes : celle de la marche « naturelle » de l'esprit humain d'une part, celle des aléas de l'histoire des sociétés, des institutions, des mœurs, des individus et de leurs productions d'autre part. La marche de l'esprit n'étant pas ici saisie dans l'ordre tranquille de sa genèse mais dans son devenir historique, la tâche de l'historien est de rendre raison d'une succession apparemment hasardeuse de temps de gloire et

¹³ Thurot suit ici les principes voltairiens, rejetant à la fois la « fable » et l'histoire hypothétique. Sur les réflexions regardant la possibilité d'une *science* historique aux XVII^e et XVIII^e siècles et le dépassement de la condamnation de la connaissance historique par Descartes et Malebranche, voir Borghero 1990.

¹⁴ Loin de nos modernes exigences de fidélité à la lettre du texte original, Thurot annonce qu'il a corrigé l'*Hermès* pour en supprimer des « digressions » ou des « passages grecs ou latin qui n'avoient avec le sujet de l'ouvrage qu'un rapport fort éloigné, et qui d'ailleurs portoit sur une métaphysique fautive, ou obscure, et justement proscrite par les nouvelles lumières » (1796, *Épître dédicatoire*, p. iv)

d'éclipse, de progrès – au sens moderne cette fois – et de régression, selon que le développement des connaissances est favorisé ou entravé par les actions des hommes. La dynamique de cette marche, ses scissions, structure le texte en une succession de *tableaux*, au sens d'*époques* cette fois¹⁵, qui correspondent à des unités de temps homogènes au regard de cette relation entre science et société. Thurot ne suit cependant pas le modèle de Condorcet et sa division en *époques* successives. L'histoire de la science grammaticale ne reconnaît que deux *époques* discontinues, entre lesquelles l'art de la parole s'éteint avant de renaître : l'Antiquité gréco-romaine, et l'époque moderne, depuis la Renaissance italienne¹⁶. L'*époque* hiérarchise les temps, délimite les lieux de l'observation historique. Le récit des progrès de la science grammaticale dans chacune de ces deux divisions suit le même principe d'exposition : l'articulation entre la temporalité de la science et celle des hommes est le prisme à travers lequel sont rendues intelligibles les relations entre les faits historiques.

Sans établir ici une typologie complète de ces associations entre logique narrative et logique argumentative, je me contenterai d'en donner trois exemples significatifs. Le premier est fourni par le récit des développements des savoirs linguistiques à la Renaissance, qui figure une régression des connaissances par un motif qu'on pourrait dire *sémiotique* : les érudits, entièrement attachés à la lecture et l'établissement des textes anciens, se seraient alors occupés des mots plus que des choses, contrariant ainsi la marche naturelle de l'esprit humain :

[...] le progrès des connaissances se fit alors dans un ordre contraire à celui qui auroit été le plus favorable à la marche naturelle de l'esprit humain dans le développement de ses facultés : c'est que les mots vinrent en grande abondance avant les idées ; et dans ce cas, ils ne durent être que de vains sons. (Thurot 1796, p. xlv-xlvj)

Ce ressort explicatif, hérité de Locke et des théories condillaciennes de l'analyse de la pensée par le langage, repose sur le postulat du perfectionnement nécessairement conjoint des langues et des idées, stimulé d'une part par la réflexion sur l'exercice de la faculté de langage et la formation des idées en langue maternelle, d'autre part par l'illustration, littéraire et scientifique, de cette dernière. Un tel postulat permet d'interpréter la Renaissance comme un moment de dissociation radicale entre la marche de l'esprit humain et les progrès de la science véritable, et de constituer l'histoire de la société des lettrés du temps en modèle élémentaire, précipité exemplaire et miroir grossissant du destin ordinaire des civilisations :

J'ai considéré les lettrés du seizième siècle comme une espèce de peuple ou de nation particulière, qui s'étoit formée au milieu de l'Europe ; et cette opinion est peut-être plus près de la vérité qu'on ne le croiroit d'abord. En effet, ils passèrent, dans la courte période d'environ cent cinquante ans, par les divers degrés d'accroissement et de perfectionnement qui se sont fait remarquer, dans les grandes sociétés politiques, à des distances beaucoup plus considérables, et ils finirent par éprouver une révolution du même genre que celles qui, à certaines époques, ont suivi le progrès des lettres et des connaissances dans les grandes nations. Voici comment on pourroit tracer, en peu de mots, l'histoire de l'origine, des progrès et de la décadence de ce peuple d'érudits. » (Thurot 1796, p. lii-liij).

C'est le même principe de rationalité qui permet de mettre en évidence, à l'inverse, un heureux parallèle entre la Grèce et la France de l'Âge classique, qui ont pu développer la grammaire philosophique parce qu'elles disposaient d'une langue suffisamment réglée et cultivée :

Nous avons vu la science grammaticale naître chez les Grecs, après que leur langue se fut entièrement perfectionnée, et que les philosophes eurent commencé à l'appliquer aux théories purement spéculatives et de raisonnement : nous ne la verrons renaître en France, que lorsque, notre idiome ayant déjà acquis le plus haut degré de perfection, nous aurons eu des poètes, des orateurs, et enfin des philosophes. » (Thurot 1796, p. lxiv)

¹⁵ Recensant les différentes acceptions du terme *tableau* dans le *Tableau historique* de Condorcet, B. Binoche (2013, p. 4-5) définit ainsi le *tableau-époque*, qui articule narration et description : « ce qui se succède, ce sont des tableaux entendus comme 'époques' au sens déjà stipulé par Bossuet, c'est-à-dire des sortes d'arrêts sur images qui synthétisent un état des choses présumé suffisamment homogène pour être fondu en une telle unité, par exemple la situation des Grecs entre l'institution des républiques et la mort d'Alexandre ». La métaphore picturale est également employée par Diderot pour décrire l'organisation de l'histoire civile : « L'Histoire Civile proprement dite, peut se sous-diviser en Mémoires, en Antiquités, & en Histoire complète. S'il est vrai que l'Histoire soit la peinture des tems passés, les Antiquités en sont des dessins presque toujours endommagés, & l'Histoire complète, un tableau dont les Mémoires sont des études. » (Diderot 1751, p. xlvij).

¹⁶ « L'histoire, et particulièrement celle des sciences et des arts, peut se diviser en deux époques sensiblement distinctes : l'une, dont le commencement coïncide, en quelque sorte, avec l'établissement des premières républiques de la Grèce, finit à la décadence de l'Empire romain ; l'autre, commençant à la renaissance des lettres en Italie, que la plupart des écrivains placent vers le milieu du quinzième siècle, présente, depuis ce moment jusqu'à nos jours, une suite non interrompue de faits et de découvertes où le progrès des lumières et le perfectionnement de la raison humaine se montre d'une manière sensible et incontestable. » (Thurot 1796, p. xxxiiij-xxxiv).

Si les mêmes causes produisent les mêmes effets, la fonction politique de l'écriture de l'histoire est ici évidente : le récit historique démontre la nécessité d'écrire et d'enseigner la science en langue nationale, guidant ainsi une pratique scientifique engagée pour le progrès commun.

Le troisième exemple illustre un cas de décalage rythmique entre les deux régimes temporels : le temps des connaissances précède celui des sociétés quand l'homme de génie fait accomplir à l'esprit humain une marche forcée. Il en résulte un savoir intempestif, en désaccord avec l'état des connaissances partagées. C'est ainsi que Thurot, à la suite de d'Alembert, analyse la faible réception des idées de Bacon :

Les ouvrages de Bacon, ne produisirent néanmoins, ni de son vivant, ni même après sa mort, la sensation qu'ils sembloient devoir produire : il avoit franchi un trop grand espace entre son siècle et lui ; il restoit aux hommes quelques erreurs encore à épuiser, avant que de reconnaître la vérité à laquelle il avoit touché de si près, et ce fut Descartes qui leur fournit, du moins en métaphysique, ces erreurs intermédiaires, si j'ose m'exprimer ainsi » (1796, p. lvijj-lix)

Dumarsais est une autre figure de génie incompris, dont les propositions sont trop neuves pour ne pas être rejetées par « l'ignorance ou la paresse de quelques corps en crédit »¹⁷. Là encore, la leçon politique est limpide, et Thurot ne fait que reprendre les conclusions de d'Alembert : le savoir est soumis à une validation collective, seule une société d'hommes instruits peut reconnaître sans préjugé la qualité des propositions nouvelles et favoriser leur agrégation aux connaissances communes.

Revenons à la question du *tableau* et à la forme de cette rationalité historique. La science grammaticale est un objet culturel dont Thurot assigne bien la naissance dans les temps historiques ; son tableau peut ainsi se dispenser de retracer les temps de l'origine de l'esprit humain, ce qui ne signifie pas que l'histoire soit radicalement disjointe de la genèse¹⁸. Symétriquement, et contrairement à Condorcet, Thurot n'inclut pas l'avenir dans son tableau, parce que son histoire des sciences ne met pas à jour un ensemble de lois qui rendraient possibles la prédiction. Encore moins se donne-t-il comme l'équivalent d'un tableau théologique, qui à la manière de l'histoire universelle selon Bossuet produirait une image révélatrice d'une rationalité supérieure et intemporelle¹⁹. Le *Discours* de Thurot est beaucoup moins ambitieux que celui de Condorcet, on n'y trouve du reste pas trace de l'enthousiasme prophétique caractéristique des écrits des Idéologues²⁰. Quelle est alors sa fonction ? Essentiellement de construire pour la grammaire philosophique une représentation intelligible de son passé. En ce sens, le *Discours* de Thurot est encore un *tableau* parce qu'il donne à voir, l'historien invitant son lecteur à observer une sélection de scènes mémorables. La métaphore de la vision sert la conduite du récit et, selon un artifice conventionnel du récit historique, crée une *présence* du passé : « Nous avons vu la science grammaticale naître... », et « nous ne la verrons renaître... », ou encore « [...] avant que d'entrer dans le détail des faits relatifs à l'histoire de la science grammaticale, arrêtons-nous un moment ; et jetant, pour ainsi dire, un regard derrière nous, voyons ce qu'était cette science à l'époque de la renaissance des lettres »²¹. De ce parcours des temps scientifiques dominés par la disharmonie entre l'ordre de l'esprit et celui du monde, on ne peut retenir que deux événements communs aux deux ordres. Thurot leur assigne la fonction de « faire époque », c'est-à-dire de constituer un point fixe à partir duquel s'opposent ce qui précède et ce qui suit : l'un fait date dans l'histoire des progrès de l'esprit, c'est l'invention de l'imprimerie, l'autre dans l'histoire de la grammaire philosophique, c'est la parution de la *Grammaire* et de la *Logique* de Port-Royal²². Si Thurot célèbre la *Grammaire* et la *Logique* de Condillac comme les ouvrages les plus parfaits, il ne prédit pas leur fortune historique, se contentant de prévenir qu'« il sera désormais bien difficile de faire un véritable progrès dans la métaphysique et dans l'analyse logique, au point où ces deux sciences sont portées aujourd'hui, si l'on ne commence par étudier avec soin et par se rendre propre la méthode de Condillac »²³.

¹⁷ Thurot 1796, p. lxxxj.

¹⁸ Voir l'analyse des relations entre genèse et histoire au XVIII^e siècle dans Auroux 1979, p. 290-310, dont je retiens la formulation suivante : « Figures inversées, la genèse et l'histoire ne peuvent être séparées, elles n'ont de sens que l'une par l'autre : chacune possède ce qui manque à l'autre » (p. 296).

¹⁹ Sur la construction de la perspective historique chez Bossuet, voir Régent-Susini 2013.

²⁰ Rappelons la célèbre envolée de Destutt de Tracy : « Le moment où les hommes réunissent enfin un grand fonds de connaissances acquises, une excellente méthode et une liberté entière, est donc le commencement d'une ère absolument nouvelle dans leur histoire. Cette ère est vraiment l'ÈRE FRANÇAISE ; et elle doit nous faire prévoir un développement de raison, et un accroissement de bonheur, dont on chercherait en vain à juger par l'exemple des siècles passés : car aucun ne ressemble à celui qui commence. » (1803, *Eléments d'idéologie* II : *Grammaire*, 1803, p. 10)

²¹ Thurot 1796, p. lxiv et xxxiv.

²² « Un événement qui fera à jamais une époque remarquable dans l'histoire de l'esprit humain, l'invention de l'imprimerie... » (Thurot 1796, p. xlij) ; « les deux ouvrages [: la *Grammaire générale et raisonnée* et la *Logique ou l'art de penser*] feront à jamais époque, l'un dans la philosophie grammaticale, l'autre dans la science du raisonnement. » (Thurot 1796, p. lxxiv).

²³ Thurot 1796, p. cijj. Andresen (1978, p. 51) suggère que ce choix des œuvres de Condillac comme *terminus ad quem* du récit signale « a certain nostalgic belief that the summum had already been reached in the old order. »

On l'aura compris, le « modèle Thurot » de l'histoire de la linguistique est discontinuiste : le *progrès* est une catégorie non linéaire, réversible, locale, et c'est du reste au pluriel que le terme apparaît le plus souvent dans le *Discours préliminaire*. Ce que le récit retrace en plusieurs épisodes distingués dans l'espace-temps circonscrit de l'Europe occidentale, c'est finalement la rareté des moments de coïncidence entre la temporalité de l'esprit et celle des sociétés, et leur contingence, tant les conditions de cette rencontre dépendent de facteurs variés et peu maîtrisables. Ce faisant, Thurot dote la grammaire philosophique d'un passé tumultueux, inscrit dans une dynamique de combat. La stratégie mémorielle, si c'en est une, peut sembler efficace pour légitimer les projets scientifiques et éducatifs des idéologues, dans un contexte de suspicion généralisée à l'égard des autorités venues du passé. Quelle qu'ait été la visée idéologique de Thurot, il est remarquable que son *tableau* constitue le premier essai d'une discipline qui s'invente comme par défaut : l'autonomisation de l'histoire de la grammaire n'est reconnue qu'à titre d'artifice provisoire.

Références bibliographiques

Références primaires

- ALEMBERT D', Jean Le Rond, dit (1751), *Discours préliminaire de l'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. 1, Paris, Briasson.
- CONDILLAC, Etienne Bonnot de (1821), *Grammaire, Œuvres complètes* t. 6, Paris, Leconte et Durey.
- CONDILLAC, Etienne Bonnot de (2012), *Dictionnaire des synonymes*, éd. J.-C. Abramovici, Paris, Vrin.
- DESTUTT de TRACY, Antoine-Louis-Claude (1803 [1970]), *Eléments d'idéologie II : Grammaire*, Paris, Vrin, reproduction de l'édition de 1817.
- DIDEROT, Denis (1751), *Explication détaillée du système des connaissances humaines, Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, vol. 1, Paris, Briasson.
- GOUJET, Claude Pierre (1740), *Bibliothèque française ou histoire de la littérature française*, tome I, Paris, Pierre-Jean Mariette.
- LANJUINAIS, Jean Denis (1816), « Discours préliminaire de l'éditeur, Sur la personne et les écrits de Court de Gebelin, sur l'origine et les progrès de la Grammaire générale », préface à la réédition d'Antoine Court de Gébelin *Histoire naturelle de la Parole, ou Grammaire Universelle à l'usage des jeunes gens*, i-lvij, Paris, Plancher, Eymery, Delaunay.
- THIÉBAULT, Dieudonné (1802), *Grammaire philosophique, ou la Métaphysique, la logique et la grammaire réunies en un seul corps de doctrine*, Paris, Courcier, 2 vol.
- THUROT, François (1796), « Discours préliminaire » à James Harris, *Hermès, ou Recherches philosophiques sur la Grammaire universelle*, I-CXX. [« Epître dédicatoire » : i-vij], Paris, L'Imprimerie de la République.
- VOLNEY, Constantin-François Chassebœuf de La Giraudais, dit (1819), *Discours sur l'étude philosophique des langues*, Paris, Baudouin Frères.

Références secondaires

- ANDRESEN, Julie (1978), « François Thurot and the first History of Grammar », *Historiographia Linguistica* V-1/2, 45-47.
- AUROUX, Sylvain (1979), *La sémiotique des encyclopédistes*, Paris, Payot.
- (1980) « L'histoire de la linguistique », *Langue française* 48, 7-15.
- (1986) « Histoire des sciences et entropie des systèmes scientifiques : les horizons de rétrospection », *Archives et Documents de la SHESL*, 7, 1-26.
- BINOCHÉ, Bertrand, éd. (2013), *Nouvelles lectures du Tableau historique de Condorcet*, Paris, Hermann, Éd. du CIERL.
- BORGHERO, Carlo (1990), « Les philosophes face à l'histoire. Quelques discussions sur la connaissance historique aux XVII^e et XVIII^e siècles », in Chantal Grell et Jean-Michel Dufays, éd., *Pratiques et concepts et l'histoire en Europe. XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Presses de l'université de Paris-Sorbonne, p. 73-83,
- DE CLERCQ, Jan et SWIGGERS, Pierre (1993), « Aux sources de l'historiographie de la grammaire : les *Mémoires de Trévoux* et un projet de bibliothèque universelle », *Orbis* 36, p. 221-231.
- DE CLERCQ, Jan & SWIGGERS, Pierre (1994), « François et Charles Thurot historiographes de la linguistique : une histoire de famille » in *Florilegium historiographiae linguisticae : études d'historiographie de la linguistique et de grammaire comparée à la mémoire de Maurice Leroy*, Louvain, Peeters, p. 277-294
- DÉSIRAT, Claude, HORDÉ, Tristan & AUROUX, Sylvain, éd. (1982), « Les Idéologues et les sciences du langage », *Histoire Épistémologie Langage* 4-1.

- FOURNIER, Jean-Marie (2009), « Court de Gébelin et l'émergence de l'historiographie des sciences du langage au XVIII^e siècle », in Ivan Evrard, Michel Pierrard, Laurence Rosier et Dan Van Raemdonck éd., *Représentations du sens linguistique III*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, p. 319-332.
- FOURNIER, Jean-Marie et RABY, Valérie (2006), « Formes et usages du discours historiographique chez les grammairiens français », co-auteur Jean-Marie Fournier, *Histoire Épistémologie Langage* 28-1, p. 51-75.
- GUY, Marcel (1981), « L'enseignement de l'histoire dans les Écoles Centrales (an IV-an XII) », *Annales historiques de la révolution française* 243, p. 89-122.
- JOLY, André (1970), édition de François Thurot, *Tableau des progrès de la science grammaticale*, Bordeaux, Ducros.
- MALHERBE, Michel (2013), « L'histoire en tableau. Le cas de Condorcet », in Bertrand Binoche éd., p. 95-118.
- PUECH, Christian, éd. (2006) « Histoires des idées linguistiques et horizons de rétrospection », *Histoire Épistémologie Langage* 28-1.
- PUECH, Christian et RABY, Valérie, éd. (2011), « Histoire de la linguistique et horizons de rétrospection II », *Histoire Épistémologie Langage* 33-2.
- RABY, Valérie (2007), « Une écriture de l'histoire : la *Lettre à M. Pinglin sur l'histoire de la science grammaticale* », in Douglas Kibbee éd., *History of Linguistics 2005, coll. Studies in the History of the Language Sciences 112*, Amsterdam, John Benjamins, p. 169-182.
- RÉGENT-SUSINI, Anne (2013), « Perspectives dépravées, perspectives rectifiées : l'histoire universelle peinte par Bossuet », *Littératures classiques* 82, p. 201-216.